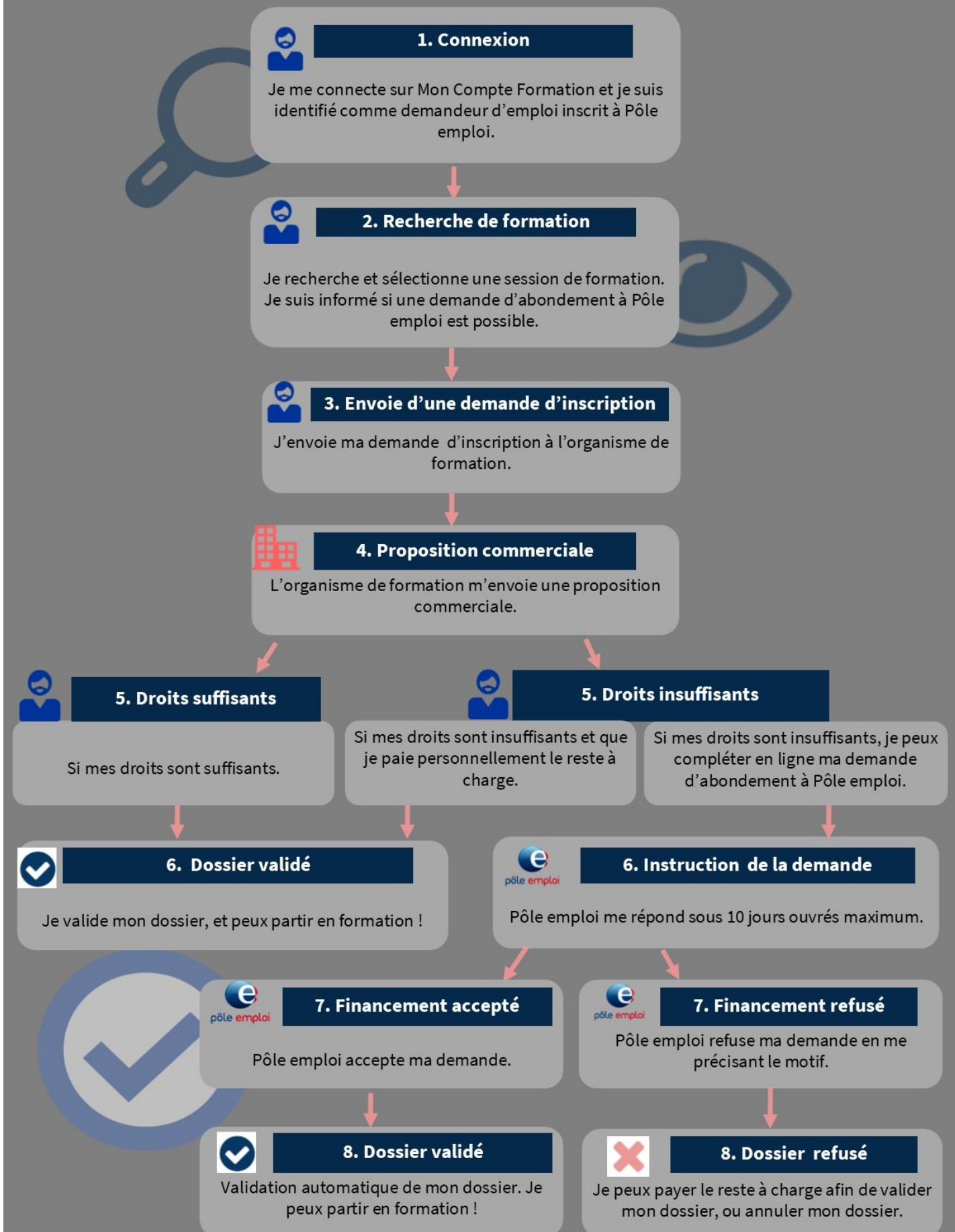


Comment faire en pratique ?

Etapes d'une demande de financement à Pôle emploi



1- Connectez-vous sur Mon Compte Formation et validez les conditions générales d'utilisation.

2- Recherchez votre formation dans le catalogue. A noter : vous êtes informé en temps réel si le délai nécessaire à la demande d'abondement à Pôle emploi est insuffisant.

3- Sélectionnez votre session de formation disponible sur Mon Compte Formation et envoyez votre demande d'inscription à l'Organisme de formation en un clic.

4- Attendez la réponse de l'Organisme de formation. L'organisme de formation a deux jours ouvrés pour vous répondre. Il peut avoir modifié certains éléments de la formation (par exemple, les dates de la session). En cas de question, vous pouvez directement prendre contact avec lui.

5- Si vos droits sont suffisants, validez votre dossier et partez en formation !

6- Si vos droits sont insuffisants, deux possibilités :

- Vous pouvez sans attendre régler personnellement le reste à payer par carte bancaire pour finaliser votre dossier.
- NOUVEAU : Vous pouvez faire une demande de financement complémentaire à Pôle emploi du montant total de votre reste à charge (sous réserve que votre formation débute dans plus de 15 jours ouvrés à compter de votre demande).

7- Complétez votre demande de financement à Pôle emploi

Il vous sera demandé d'expliquer en quelques lignes à votre conseiller Pôle emploi pourquoi cette formation va vous permettre de réussir votre projet d'accès au retour à l'emploi
Votre conseiller Pôle emploi reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

8- Vous êtes rapidement informé(e) de la réponse de Pôle emploi,

Pôle emploi vous répondra sous 10 jours ouvrés maximum à compter de la date de votre demande. Pendant ce temps, votre place en formation est réservée par l'organisme de formation !

Vous recevez la réponse de Pôle emploi directement sur Mon Compte Formation.

- Si la réponse de Pôle emploi est positive, votre dossier est automatiquement validé. Vous pouvez partir en formation ! Pour rappel, vous devez continuer à respecter les obligations demandées par Pôle emploi (déclaration mensuelle, présence à la formation...)
- Si la réponse de Pôle emploi est négative, et que vous souhaitez tout de même finaliser votre dossier de formation, vous avez toujours la possibilité de financer vous-même le reste à payer par carte bancaire ou d'annuler votre demande.

A noter : Votre conseiller Pôle emploi est tenu informé de votre demande d'abondement depuis Mon Compte Formation, et reste à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet et répondre à vos questions (coordonnées disponibles sur votre espace personnel sur pole-emploi.fr).